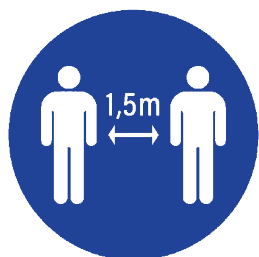


Mesures de sécurité face à la crise sanitaire

Pour que vous puissiez profiter de votre croisière en toute sécurité, l'équipe du bateau «Le Pays de Liège» vous demande de respecter les mesures de sécurité sanitaire ci-dessous :

- Les réservations des croisières sont obligatoires.
- Le lavage des mains est obligatoire en montant à bord du bateau.
Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition.
- Le port du masque est obligatoire pendant vos déplacements à bord du bateau.
- Le port du masque est obligatoire sur les ponts extérieurs.
- Toutes les tables sont espacées d'1,5 mètre au minimum.
- Le service se fait à table uniquement. Nous vous demandons de ne pas vous rendre au bar.
- Les serveurs portent un masque tout au long du service.
- Le paiement par carte bancaire est recommandé dans la mesure du possible.
- Les toilettes sont régulièrement désinfectées.
- La piste de danse n'est pas accessible.



RESTEZ INFORMÉS SUR NOS FUTURES ACTIVITÉS

Dans le cadre du respect de la nouvelle réglementation générale européenne sur la protection des données personnelles (R.G.P.D.), nous vous proposons, si vous le souhaitez, de continuer à recevoir nos informations et folders.

Comment ?

- En remplissant le formulaire que vous trouverez sur le www.bateaulpaysdeliege.be/fr/demande-d-infos.
- En marquant votre accord explicite via un e-mail à domaine@blegnymine.be avec vos coordonnées complètes.
- En nous retournant le coupon au verso dûment complété :
 - par courrier à l'adresse suivante : Blegny-Mine Rue Lambert Marlet 23 4670 BLEGNY.
 - par mail à domaine@blegnymine.be
 - par fax au 04/387 58 50.